



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

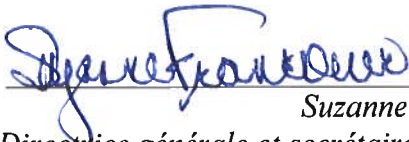
AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2020 qui se tiendra à huis clos, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée statuera sur :

- 1- Rendre conforme la marge de recul avant et latérale du 689 chemin de la Beauce, lot 4 833 875
- 2- Projet de construction d'une maison rue Labonté, lot 4 833 783
- 3- Projet de construction d'un garage détaché au 132 chemin du Second-Ruisseau, lot 4 833 494

Toute question peut être transmise à la Municipalité, avant 16 h 30, le jour même de la séance, à l'adresse courriel : directeur@calixa-lavallee.ca


Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière

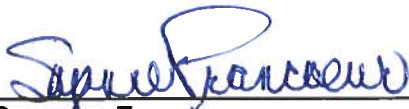
Avis public publié le 28 septembre 2020.

CERFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Suzanne Francoeur, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 28 septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26 mai 2016.

Signé par :


Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière